

Covid-19 : 134.188 nouveaux cas en 24 heures, 144 morts dans les hôpitaux français

Par [Le Figaro](#) et AFP agence

Publié il y a 4 heures,

Mis à jour il y a 3 heures

▶ Écouter cet article ⓘ

00:00/08:21 🔊



La France fait face à une septième vague de Covid-19. *LOIC VENANCE / AFP*

LE POINT SUR LA SITUATION - Nouvelles mesures, nouveaux bilans et faits marquants: *Le Figaro* fait le point sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19.

Opposition de l'Académie de médecine à la réintégration des soignants non-vaccinés, mise en garde de l'OMS Europe contre un automne et un hiver «difficiles», appel de l'industrie pharmaceutique à mieux préparer les futures pandémies ... *Le Figaro* fait le point ce mardi 19 juillet sur les dernières informations liées au [Covid-19](#).

1323 patients en réanimation

La pression continue d'augmenter sur les hôpitaux français. 20.896 patients atteints du Covid-19 étaient hospitalisés ce mardi, contre 20.530 la veille. Parmi eux, 1323 étaient admis au sein des services de soins critiques. 144 morts dans les hôpitaux sont également à déplorer ce mardi. 134.188 nouveaux cas ont également été détectés lors des dernières 24 heures.

Soignants non vaccinés: opposition de l'Académie de médecine à une éventuelle réintégration

L'Académie de médecine a exprimé mardi sa *«ferme opposition»* à une réintégration des soignants non vaccinés contre le Covid, jugeant qu'un *«revirement»* nuirait au *«climat de confiance»* entre soignants et avec les patients, aux malades fragiles, sans résoudre les difficultés de l'hôpital. *«L'opportunité de réintégrer les soignants suspendus pour non-vaccination (contre le Covid-19) ayant été évoquée lors des débats à l'Assemblée nationale»*, l'Académie de médecine a tenu à faire une mise au point, par communiqué. *«Tout refus de se faire vacciner motivé par des convictions personnelles est respectable, mais incompatible avec le métier de soignant»*, plaide-t-elle d'abord.

Elle souligne aussi que *«la baisse d'efficacité des vaccins pour prévenir l'infection et la contagion par les nouveaux variants du SARS-CoV-2 ne saurait justifier la réintégration des non vaccinés: les vaccins actuels conservent une efficacité résiduelle contre la transmission, qui doit être complétée par le respect strict des gestes barrière en milieu de soin»*. *«Aucun des arguments ressassés (absence d'efficacité, effets indésirables, manque de recul...) ne permet de valider scientifiquement le refus de se faire vacciner, les véritables contre-indications médicales à la vaccination étant très rares»*, poursuit l'Académie de médecine.

» **À VOIR AUSSI** - Covid : «Le gouvernement n'a pas l'intention de relâcher la pression sur la population»

Vaccins: les femmes concernées par des troubles menstruels invitées à les déclarer

Les femmes concernées par des troubles menstruels apparus après la vaccination contre le Covid-19 sont invitées à les déclarer, a indiqué mardi l'Agence du médicament (ANSM). Les troubles menstruels déclarés après la vaccination par un vaccin à ARNm, soit ceux de Pfizer/BioNTech et Moderna, font l'objet d'une surveillance attentive au niveau national et européen depuis leur détection, rappelle

l'agence. De multiples témoignages évoquent l'apparition de troubles après une vaccination anti-Covid, mais les autorités sanitaires n'ont pour l'heure pas établi de lien de cause à effet.

Au 28 avril, les centres régionaux de pharmacovigilance ont analysé 9381 déclarations de troubles du cycle rapportées avec le vaccin Pfizer, et 1557 avec le vaccin Moderna, rapporte l'ANSM. La majorité de ces déclarations ont été réalisées par les patientes directement, précise l'agence. À cette date, 58 millions d'injections avaient été réalisées chez les femmes avec le vaccin Pfizer, et 12 millions avec celui de Moderna. L'agence du médicament invite les femmes à déclarer les troubles menstruels apparus après la vaccination sur le portail du ministère chargé de la Santé (signalement.social-sante.gouv.fr), en apportant *«les renseignements les plus détaillés possibles dans le formulaire de déclaration»*.

L'OMS Europe met en garde contre un automne et un hiver «difficiles»

L'Organisation mondiale de la santé en Europe a mis en garde mardi sur un automne et un hiver *«difficiles»* du fait de la hausse des cas de Covid-19 sur fond de relâchement parmi les États membres. *«Le Covid-19 reste une vilaine maladie potentiellement mortelle»*, a souligné le directeur de l'OMS Europe, Hans Kluge, confiant l'avoir lui-même contractée pour la première fois deux semaines plus tôt et que celle-ci l'avait terrassé pendant trois jours. Dans un communiqué, Hans Kluge a qualifié l'actuelle situation de *«semblable à celle de l'été dernier»* mais, a-t-il précisé, *«cette fois-ci, la vague de Covid-19 est propulsée par des sous-lignées du variant Omicron»*, plus contagieuses.

Le nombre de cas de Covid-19 dans les 53 pays que l'organisation couvre (dont plusieurs en Asie centrale) a triplé ces six dernières semaines, *«s'approchant de trois millions de cas enregistrés la semaine dernière»*, représentant près de la moitié du total à l'échelle mondiale, a-t-il rappelé. Sur la même période, le nombre d'hospitalisations a doublé et, bien que le nombre d'admissions en soins intensifs reste *«relativement bas»*, près de 3000 personnes meurent encore du Covid en Europe chaque semaine, a-t-il ajouté.

» **À VOIR AUSSI** - La pandémie de Covid-19 est «loin d'être finie», avertit l'OMS

Russie: lourdes peines de prison pour des manifestations anti-restrictions Covid

Trois personnes ont été condamnées mardi à des peines de huit à dix ans de prison pour leur rôle dans une manifestation dans le sud de la Russie dénonçant en avril les restrictions imposées à cause du Covid-19. Le principal accusé, Vadim Tcheldiev, un chanteur d'opéra, a été condamné à 10 ans de prison pour extrémisme, pour avoir appelé en ligne à la manifestation à Vladikavkaz, dans le Caucase russe, et avoir frappé des policiers lors de son arrestation quelques jours plus tard à Saint-Pétersbourg, ont rapporté les agences russes Ria Novosti et Interfax. Deux co-accusés, Ramis Tchirkinov et Arsen Bessolov, se sont vu infliger huit ans et huit ans et demi de prison par le tribunal régional de Rostov-sur-le-Don, selon les mêmes sources. Tous devront purger leur peine dans des colonies pénitentiaires de régime sévère.

L'industrie pharmaceutique lance un appel pour mieux se préparer aux futures pandémies

L'industrie pharmaceutique a appelé mardi les instances internationales à mieux se préparer aux prochaines pandémies, insistant sur la nécessité de mettre en place un système d'accès plus équitable aux vaccins et traitements. La pandémie de Covid-19 a en effet entraîné de grandes disparités des niveaux de vaccination entre, d'un côté, les pays occidentaux, vaccinés rapidement, et, de l'autre, les pays pauvres beaucoup moins bien lotis.

«Même maintenant, alors qu'il y a abondance de vaccins disponibles, pas mal de pays ont un taux de vaccination de seulement 10% de leur population», souligne auprès de l'AFP Thomas Cueni, le patron de la Fédération internationale de l'industrie pharmaceutique (Ifpma), qui lance cette initiative. Face à cet état des lieux, l'Ifpma appelle donc *«le G7, le G20 et toutes les parties prenantes de la communauté mondiale à jouer leur rôle, afin de garantir que les habitants de tous les pays aient un accès plus équitable aux futurs vaccins, traitements et diagnostics contre les pandémies, quel que soit leur lieu de résidence».*

» **À VOIR AUSSI** - Covid-19: l'épidémie touche-t-elle à sa fin?

Mondiaux d'athlétisme: 15 cas de Covid au sein de la délégation japonaise

Quatre nouveaux membres de la délégation du Japon aux Mondiaux d'athlétisme, dont le sprinteur Yuki Koike, ont été testés positifs au Covid-19, portant à 15 le nombre de membres de cette représentation infectés par le virus, a annoncé mardi la fédération

japonaise. Parmi ces quatre nouveaux cas figurent un officiel et trois athlètes, dont le sprinteur Yuki Koike - médaillé de bronze du 4x100 m aux Mondiaux-2019 (il avait couru en séries, pas en finale) -, contraint de déclarer forfait pour le 200 m. Les 11 cas précédents, annoncés lundi et le week-end dernier, concernaient trois marathoniens, l'entraîneur en chef de la sélection nippone, trois entraîneurs, et quatre membres du staff.

Reportés à cause du Covid, les Jeux asiatiques auront lieu en 2023 en Chine

Ils auront finalement bien lieu en Chine: reportés en raison du Covid, les Jeux asiatiques 2022 seront organisés avec un an de retard, en 2023, a annoncé mardi l'instance chargée de l'événement sportif. La compétition multisports se tiendra à Hangzhou (est) du 23 septembre au 8 octobre 2023, a indiqué le Conseil olympique asiatique (COA). L'événement devait initialement se dérouler du 10 au 25 septembre cette année. Mais les organisateurs avaient annoncé en mai son report à une date non précisée. La Chine était à l'époque frappée par un regain épidémique qui avait durement touché la métropole de Shanghai, située à moins de 200 km de la ville hôte de Hangzhou. Shanghai faisait alors l'objet d'un dur confinement de plus de deux mois afin d'endiguer l'épidémie, dans le cadre de la stricte politique zéro Covid du gouvernement chinois.